

Lacordaire. L'École lève 200.000 € en un an et vise les 800.000 € d'ici à 2018

• **FONDATION.** L'École marseillaise Lacordaire a lancé une fondation afin de financer des projets et a levé 200.000 € en un an auprès de particuliers et d'entreprises.

À l'initiative de son directeur, Pierre-Jean Collomb, l'École Lacordaire, située à Saint-Just, à la lisière des quartiers nord de Marseille, a créé, en 2015, le fonds Lacordaire "Réussir pour servir". « La création de ce fonds a deux objectifs. D'une part, le développement d'un programme social permettant de davantage ouvrir l'école et d'accorder des bourses aux élèves méritants et d'aider certains de nos élèves dans leur parcours étudiant. D'autre part, ce fonds va permettre de soutenir des projets de modernisation et d'ouverture culturelle de l'établissement avec notamment la création d'un amphithéâtre de 700 places et un plateau sportif », rappelle Pierre-Jean Collomb. La campagne de levée de fonds de l'École doit s'étaler sur quatre ans, jusqu'en 2018, où seront fêtés les cent ans de l'établissement. L'objectif du directeur est clairement de récolter 800.000 € sur cette période.

250 donateurs
« En un an, nous avons d'ores et déjà rassemblé le quart de la somme à l'aide de 250 donateurs ». Un comité de campagne, présidé par Olivier Sumeire, dirigeant des vins Sumeire, cordonne l'opération. « Depuis maintenant 70 ans, ma famille est liée à cette institution. Mon père y a fait toute sa scolarité, j'y ai été formé et aujourd'hui mon fils perpétue la tradition », rappelle ainsi Olivier Sumeire. L'établissement compte 1.500 élèves répartis du CP à la Terminale. « Nous comptons actuellement 5 % de boursiers. Avec la levée de fonds nous devrions pouvoir doubler ce nombre. Nous

avons toujours dit que les revenus ne devaient pas être un frein à la scolarité. Ce fonds permet de le formaliser », précise Pierre-Jean Collomb. La Caisse d'épargne Provence Alpes Corse (Cepac) s'est de son côté engagée à soutenir le fonds de dotation Lacordaire au travers d'une convention de partenariat de trois ans. Elle participe ainsi à hauteur de 60.000 euros à la levée de fonds de l'École. « Je suis issu des écoles chré-

tiennes et il y a la même source humaniste entre Lacordaire et les caisses d'épargne. Nous souhaitons contribuer à la diversité sociale... », souligne Alain Lacroix directeur de la Cepac.

Didier Gezanhes

LACORDAIRE
(Marseille)
Pierre-Jean Collomb
1.500 élèves
04 91 12 20 80
www.lacordaire.com



Pierre-Jean Collomb, directeur de Lacordaire et Alain Lacroix, directeur Cepac

« **LACORDAIRE LANCE UN FOND DE DOTATION** »

FRANCE CATHOLIQUE – 8 janvier 2016

« **LACORDAIRE. L'ÉCOLE LÈVE 200 000 € EN UN AN ET VISE LES 800 000 € D'ICI 2018** »

LE JOURNAL DES ENTREPRISES

meridienmag.fr

Le news de l'économie en Provence-Alpes-Côte d'Azur

2/12/2015

Le chiffre du jour : 800

- Bouches-du-Rhône



C'est en milliers d'euros la somme que compte collecter d'ici 2018 le Fonds Lacordaire, fonds de dotation lancé par l'école du même nom, basée dans les quartiers nord de Marseille et qui revendique le titre de premier lycée de France après un palmarès Le Figaro-L'Étudiant publié en 2014.

Le fonds Lacordaire, baptisé "Réussir pour servir" se veut, dit-il, être "un catalyseur d'innovation". Il soutient deux programmes visant à accorder des bourses aux élèves méritants ainsi qu'à financer un nouveau plateau sportif et un amphithéâtre. Pour se faire, rien de mieux qu'une campagne de collecte de fonds à l'anglo-saxonne. Un an après son début, 25 % soit 200 000 € ont déjà été rassemblés. La Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse a, de son côté, décidé d'apporter son soutien via une convention de partenariat de 3 ans afin d'aider le financement des bourses aux lycéens méritants.

Laurence BOTTERO
Crédit photo : DR

« **LE LYCÉE LACORDAIRE À MARSEILLE A RÉUSSI SA LEVÉE DE FONDS** »

LA LETTRE DE L'EXPANSION – 30 novembre 2015

« **200 000 € POUR LE FONDS DE DOTATION LACORDAIRE** »

LA PROVENCE – 4 décembre 2015

création encorenews.com - 03/16

ÉCOLE LACORDAIRE DE MARSEILLE

Un Projet d'excellence pour le centenaire de notre École



École Lacordaire - 7 boulevard Lacordaire 13004 Marseille

Fonds Lacordaire «Réussir pour Servir» régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 140 Déclaré à la Préfecture des Bouches-du-Rhône le 20/07/2014, publié au journal officiel le 09/08/2014 (n° d'annonce : 1767) siège social : Boulevard Lacordaire 13013 Marseille.



En 2018, l'École Lacordaire fêtera son siècle d'excellence. Une grande histoire et un nouvel avenir que je souhaite partager avec vous autour d'un projet exceptionnel qui me tient à cœur.

Nous avons créé le Fonds Lacordaire, Réussir pour Servir*, à l'été 2014, pour ouvrir plus encore notre École sur la Société tout en modernisant son cadre éducatif. Pour donner vie à ce catalyseur de projets innovants, une campagne de collecte ambitieuse, baptisée «Lacordaire, Tradition d'Innovation 2015-2018» a été lancée avec succès. Cette campagne s'articule autour de deux programmes :

- Le programme «solidarité et innovation»
- Le programme «construire l'avenir et pérenniser»

Vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent. Notre objectif est de récolter 800 000 € d'ici 2018. 250 000 € ont déjà été récoltés.

Aux côtés d'Olivier Sumeire et de Benoît Lescure que je remercie chaleureusement, je vous présente aujourd'hui le Cercle Lacordaire Centenaire qui réunit ceux qui souhaitent gagner ce défi historique pour notre École.

Je suis heureux de vous inviter aujourd'hui à rejoindre ce Cercle.

Pierre Jean Collomb
Directeur d'Établissement

Pourquoi faire un don ?

POUR ÊTRE IMPLIQUÉ DANS LA FORMATION DES CADRES ET DES EMPLOYÉS DE DEMAIN

Profession libérale ou chef d'entreprise, vous vous souciez de la formation intellectuelle et pragmatique des cadres et employés de demain, futurs acteurs de votre entreprise ?

L'École Lacordaire, premier établissement de France* et école régionale d'excellence, a pour but de former ces jeunes et vous propose de nouer des liens privilégiés avec ceux qui ont la lourde responsabilité de les accompagner dans cette formation.

* Palmares des Lycées - Le Figaro - L'Étudiant - 2014

POUR PERMETTRE À TOUS D'ACCÉDER À LA CULTURE

L'accès à la culture, au sport et plus globalement l'ouverture sur le monde sont des éléments essentiels à l'épanouissement de tous et plus particulièrement à l'épanouissement de l'intelligence et du libre arbitre de chacun. En participant à notre programme « construire l'avenir et pérenniser », développé dans le cadre de notre Fonds Lacordaire, vous permettrez à nos jeunes de développer leurs passions, de trouver leur voie et d'accéder à une ouverture d'esprit considérable.

POUR VALORISER VOTRE IMAGE

Aujourd'hui de nombreuses entreprises soutiennent des associations et/ou de grandes causes. Grâce à leur implication dans le développement social, ces entreprises se dotent d'une image engagée et prestigieuse auprès de l'opinion publique. Cette image leur permet notamment d'optimiser leur notoriété et d'assurer leur visibilité auprès de leurs prospects.

POUR INTÉGRER NOTRE CERCLE LACORDAIRE CENTENAIRE

Vous pourrez participer à de nombreuses manifestations de prestige, tel que Le Dîner de Gala Annuel, partager et échanger avec d'autres grands chefs d'entreprises qui enrichiront votre réseau.

En tant que membre du Cercle Lacordaire Centenaire, vous pourrez également contribuer à son développement en conviant des proches partageant vos valeurs.

POUR DÉFISCALISER VOTRE DON UN AVANTAGE NON NÉGLIGEABLE POUR LES MÉCÈNES

Si vous faites un don en tant qu'entreprise, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant des versements effectués au profit du Fonds Lacordaire. (article 238 bis du CGI). Cette réduction d'impôt est portée à 66% pour un don personnel (article 2000-1 du CGI). Vous pouvez également répartir votre effort de don sur plusieurs années en vous engageant à soutenir le fonds sur la durée qui vous convient le mieux.

Il était une fois l'École Lacordaire

L'École Lacordaire a été fondée en 1918 à Marseille, entre Saint Mitre et la Vallentine. Dix ans plus tard, elle s'implante à St Just, à la frontière des 4^e, 12^e, 13^e, et 14^e arrondissements. Institution relevant de l'enseignement privé sous contrat d'Association avec l'Etat, l'École scolarise aujourd'hui 1500 élèves du CP à la terminale en externat et internat.

Depuis les origines de L'École, nous avons pour objectif de promouvoir l'épanouissement intellectuel, physique et spirituel de chaque élève. Notre établissement s'inscrit dans une histoire marquée par celle des Dominicains et particulièrement par le Père Henri-Dominique Lacordaire.

Il nous paraît notamment important que tous les élèves « méritants » désirant y suivre leur scolarité puissent le faire. L'École Lacordaire se veut une école d'excellence ouverte à tous.

Le suivi individualisé et l'encadrement sérieux que nous apportons, permettent à chacun de développer sa personnalité. Lacordaire est une école qui vise à amener les élèves le plus loin possible en fonction de leurs capacités afin d'en faire des citoyens responsables et de réaliser ainsi pleinement la devise de notre école : « Réussir pour Servir ».

LA CAMPAGNE LACORDAIRE, TRADITION D'INNOVATION DE 2015 À 2018

2015
Lancement des bourses d'étude grâce notamment à la CEPAC, premier grand mécène du Fonds Lacordaire.
2016
Installation des vitraux d'art moderne de l'artiste Kim En Joong dans la chapelle Lacordaire rénovée.
2017
Inauguration du plateau sportif dans le cadre de Marseille Capitale Européenne du Sport.
2018
Création d'un grand amphithéâtre lieu d'échanges au sein de l'École Lacordaire et de la société.

Le comité de campagne

YVES BARBIER

Président du Fonds Lacordaire



PIERRE-JEAN COLLOMB

Chef d'Établissement de l'École Lacordaire et Trésorier du Fonds Lacordaire



MICHEL LE BAUT

Secrétaire Général Délégué
contact : 06.80.01.21.07
michel.lebaut@fonds-lacordaire.fr



OLIVIER SUMEIRE

Président du Comité de Campagne Lacordaire, Tradition d'Innovation



BENOIT LESCURE

Président du Cercle Lacordaire Centenaire



COORDONNÉES FONDS LACORDAIRE

7 Boulevard Lacordaire 13013 Marseille
www.fonds-lacordaire.fr
contact : cercle@fonds-lacordaire.fr

Programme Solidarité et Innovation

Les Bourses « Lacordaire Avenir »



L'AIDE « SOLIDARITÉ-FAMILLES »

Pour aider plus encore les parents d'élèves confrontés à des difficultés économiques temporaires, l'Aide « Solidarité-Famille » va permettre d'amplifier et d'élargir l'action du « Fonds Solidarité » qui existait depuis 10 ans déjà au sein même de l'OGEC. Concrètement, l'Ecole soutient les parents en fonction de leurs ressources, en limitant les frais de scolarité, y compris l'internat et les activités extra-scolaires liées au projet éducatif. Cette prise en charge est validée par une commission présidée par le Chef d'établissement.

Jusqu'à maintenant, l'Aide « Solidarité-Famille » disposait de 10.000 € par an, financée par l'OGEC de l'Ecole et par l'APEL. Depuis la dernière rentrée, le Fonds Lacordaire a doublé ce budget annuel par un soutien de 10.000 € supplémentaire.*

Objectif de la campagne : 10.000 € par an, soit 40.000 €

*OGEC : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique, personnalité Morale de l'Ecole.



LES BOURSES « LACORDAIRE DIVERSITÉ »

Les « Bourses Lacordaire Diversité » sont destinées à soutenir des élèves « méritants » de toutes origines et issus de milieux modestes, souhaitant s'investir dans leurs études et intégrer l'Ecole (collège et lycée, y compris en internat).

Opérationnelles dès la rentrée 2016/2017, les « Bourses Lacordaire Diversité » sont co-financées par le Fonds Lacordaire et par l'Ecole avec le généreux mécénat de la CEPAC.

Elles seront attribuées, selon des critères précis (résultats scolaires, motivations, état d'esprit et situation familiale) par une Commission d'attribution des bourses. L'objectif de la campagne est de financer au moins 25 « Bourses Lacordaire Diversité » sur 4 ans.

Objectif Bourses « Lacordaire Diversité » : 80 000 € sur 4 ans

La construction intellectuelle et spirituelle de la personne ne s'arrête pas au baccalauréat. L'Ecole Lacordaire continue de soutenir les siens après leur départ de l'Ecole.

Les « bourses avenir » permettent de soutenir de jeunes anciens méritants, ne disposant pas de moyens suffisants, pour poursuivre leurs études supérieures dans les meilleures conditions.

Opérationnelles dès la rentrée 2016/2017, les « bourses Lacordaire Avenir » sont co-financées par le Fonds Lacordaire et par l'Ecole.

Elles seront attribuées, selon des critères précis (résultats scolaires, perpétuation des valeurs de l'Ecole, motivations et situation familiale) par une Commission d'attribution des bourses.

Des tuteurs, entreprises, professions libérales, parents d'élèves, anciens soutiendront au quotidien les études de l'étudiant boursier.

Objectif Bourses « Lacordaire Avenir » : se doter d'un fonds de 80 000 € sur 4 ans

RIEN NE SERAIT POSSIBLE SANS NOTRE PREMIER MÉCÈNE D'HONNEUR, LA CEPAC.

Opérationnelles dès la rentrée 2016/2017, les Bourses « Lacordaire Diversité » sont co-financées par le Fonds Lacordaire, l'Ecole et la CEPAC, premier mécène d'honneur de la campagne Lacordaire, Tradition d'Innovation.



« Parce que tout passe par l'éducation et que la base de la démocratie dans laquelle nous vivons consiste à ce que tout le monde y ait droit, quelle que soit son origine,

le partenariat que nous avons signé pour soutenir les bourses Lacordaire Diversité revêt pour la CEPAC une importance particulière. D'abord parce qu'il nous engage dans une démarche qui est dans le droit fil de notre vocation : Faire preuve de solidarité. Ensuite parce qu'en permettant aux enfants issus de familles en difficulté d'accomplir leur scolarité dans les mêmes conditions que les autres, nous restons fidèles à ce qui fait notre spécificité : l'accession de tous à l'égalité des chances. »

Alain Lacroix
Président du Directoire de la CEPAC

PROGRAMME CONSTRUIRE L'AVENIR ET PERENISER

LE CERCLE LACORDAIRE CENTENAIRE



UNE CHAPELLE ET UN ARTISTE

« Comment une école dominicaine pouvait honorer et fêter le Jubilé, le 800ème anniversaire de la fondation de l'Ordre des Dominicains ? Alors que nous allons nous engager dans une longue période de travaux, pourquoi ne pas commencer par les fondations ? Pourquoi ne pas rénover le lieu spirituel par excellence de notre école ?

Nous avons souhaité apporter à cette rénovation une ampleur nouvelle. A sa dimension spirituelle, nous avons ajouté une dimension artistique : faire rentrer l'art contemporain dans l'Ecole.

Nous avons pu relever ce défi grâce au Père Dominicain Kim en Joong, artiste de renommée mondiale qui a réalisé pour notre chapelle de magnifiques vitraux. Coréen de naissance, il devient professeur de dessin au séminaire catholique de Séoul où il découvre notre religion. Il demandera et recevra le baptême. Sa rencontre avec les Dominicains, en Suisse, le conforte dans sa vocation et il sera ordonné prêtre tout en demeurant un artiste exposé dans le monde entier.

Son site officiel : www.kimenjoong.com

Objectif rénovation de la chapelle : 50 000 € minimum soit 15% du budget.



LA MODERNISATION DU COMPLEXE SPORTIF

Dans la perspective de «Marseille Capitale Européenne du Sport» en 2017 et pour perpétuer la tradition sportive de l'Ecole, il est devenu indispensable de rénover l'équipement et d'en faciliter l'accès aux personnes handicapées. Le plateau sportif comprendra des terrains de handball, de football, de basket et d'une piste d'athlétisme. Ouverture prévue en 2017.

Objectif modernisation du complexe sportif : contribuer à 30% du projet et collecter 140 000 € (budget 450 000 €)



UN GRAND AMPHITHÉÂTRE POUR L'ÉCOLE

Lieu d'échanges et de dialogue entre la Société, l'École et le monde de l'Entreprise, cet amphithéâtre de 700 places permettra d'organiser des cours pour un grand nombre d'élèves et d'accueillir des conférences animées par des intervenants extérieurs. Cette nouvelle structure sera également ouverte à des entreprises et à des associations. Ouverture prévue en 2018.

Objectif de la campagne : contribuer à 40% au projet et collecter 280 000 € (budget 700.000 €)

POURQUOI UN CERCLE LACORDAIRE CENTENAIRE ?

Pour vous remercier de votre généreux soutien

Le Cercle Lacordaire Centenaire vient remercier les parents, les anciens, les amis et les entreprises qui offrent un soutien particulièrement généreux au Fonds Lacordaire. Un programme de reconnaissance vous est dédié.

Pour vous informer et vous associer aux projets du Centenaire

Vous serez tout spécialement informés de l'avancement des projets par une lettre et des visites exclusives. Vous pourrez nous conseiller, le Président du Cercle participant au Comité de Campagne.

Pour vous réunir, pour devenir un ambassadeur

Le Cercle est associé à la campagne de collecte jusqu'en 2018. Des événements comme le Dîner annuel du Cercle et d'autres moments forts sont réservés aux membres. Vous pourrez y convier des personnes partageant vos valeurs et contribuer à élargir le Cercle en tant qu'ambassadeur de la Campagne.

Cercle
Lacordaire
Centenaire



Votre contribution (engagement possible sur 4 ans)

NIVEAUX DE CONTRIBUTIONS	CONTRIBUTION AVANT DÉDUCTION FISCALE
Mécène d'honneur du Centenaire	50 000 € et plus
Grand mécène du Centenaire	30 à 50 000 €
Mécène du Centenaire	20 à 30 000 €
Grand donateur du Centenaire	10 à 20 000 €

Vos avantages fiscaux

	ENTREPRISE (60%)	PARTICULIER (60%)
Votre engagement sur 4 ans	10 000 €	10 000 €
Votre versement annuel	2 500 €	2 500 €
Votre déduction annuelle	1 500 €	1 650 €
Votre coût réel annuel	1 000 €	850 €

NOTRE RECONNAISSANCE

Nous accordons une reconnaissance particulière à ceux dont la grande générosité permet au Fonds Lacordaire d'engager plus encore de projets d'intérêt général.

Extrait du programme de reconnaissance selon les niveaux de contribution

Inauguration des projets majeurs 2018	De votre participation à la co-inauguration
Mur des donateurs du Centenaire Lacordaire	Votre nom et titre seront inscrits sur le monument
Livre du Centenaire Lacordaire	Préface, interviews, publicité ou citation
Invitations aux dîners annuels, visites, etc.	Tous les membres du Cercle
Abonnement à la lettre du Cercle	Tous les membres du Cercle
Programme « entreprise mécène »	Visibilité croissante selon la contribution

Personnaliser votre soutien dans la durée

Il vous est possible d'affectuer votre don, si vous le souhaitez, à l'un des deux programmes de la Campagne. Vous pouvez également soutenir directement certains projets prioritaires ou parrainer des jeunes boursiers sur la durée. Vous pouvez également répartir votre effort de don sur plusieurs années en vous engageant à soutenir le fonds sur la durée qui vous convient. Pour plus d'information, contactez le Cercle Lacordaire. cercle@fonds-lacordaire.fr